



Universités & Territoires

n°182

06/03/2026

Sommaire

■ Pages 4/5 : À Roubaix, une salle commune qui fait vivre la résidence Kaps... et au-delà ! ■ Pages 6 - 9 : Résidences Étudiantes et Villes universitaires : suggestions pour un développement harmonieux concerté ■ Pages 10/11 : Logement étudiant : une FAQ pour les facs ■ Pages 12/13 : Bourse Coup de Pouce : un nouveau levier pour l'entrepreneuriat étudiant ■ Pages 14/15 : Wifirst : 5 ans après la pandémie du Covid 19 ■ Pages 16/17 : Les universités, piliers économiques de leurs territoires ■ Pages 18/19 : Association Arpej : acteur reconnu du logement des jeunes ■ Page 20 : L'expérience étudiante à la une ! ■ Pages 21 - 23 : Smerra : soutenir l'engagement et la santé des étudiants ■ Pages 24/25 : Un travail continu et collaboratif ■ Pages 26/27 : Ouverture d'une antenne Nightline sur l'académie Aix-Marseille



■ éditorial

Les villes au cœur **de la vie étudiante**



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

On pourrait ainsi résumer ce moment particulier comme un temps de validation des projets proposés par les candidats, pour aujourd'hui comme pour demain. Il est clair que les enjeux de ces élections varient selon la taille des communes concernées — même si les regroupements intercommunaux font que la plupart des sujets deviennent légitimes à aborder à cette échelle.

Comme à la sortie d'un long tunnel d'incertitude politique, c'est un peu groggy que nous abordons en France cette nouvelle période électorale. Ces élections sont certainement une bonne chose pour remettre les choses en ordre, et rappeler que la politique consiste aussi à répondre aux problèmes quotidiens des électeurs, tout en envisageant l'avenir des territoires.

Mais certains sujets touchent à la fois à l'actualité de la vie des citoyens et à la préparation de l'avenir. Vous vous en doutez : nous parlons ici d'éducation. La qualité des systèmes éducatifs locaux est devenue, au fil des années et à mesure que les collectivités locales ont acquis davantage de compétences, un véritable élément de différenciation entre les territoires.



Rendez-vous du
Logement étudiant

Mardi 17 mars 9h-10h30 : **La résidence étudiante, un endroit où l'on vit ... et où l'on mange !?**



Pour le dire simplement : la qualité de l'école, du périscolaire et du tissu associatif complémentaire de l'école sont devenus des critères essentiels dans le choix d'un lieu de vie et dans la décision d'y installer sa famille.

Mais la question éducative, pour les communes, se pose aussi au-delà de leurs compétences *stricto sensu* – l'école. La réussite scolaire et la poursuite d'études constituent également des attentes fortes des familles, sans que ces dernières ne se soucient réellement de la répartition institutionnelle des responsabilités. Les villes ont donc dû y répondre : développement du mentorat et de l'accompagnement scolaire, organisation d'horaires élargis pour les bibliothèques (afin que les plus grands puissent réviser), cérémonies de remise de diplômes à la mairie...

Les exemples sont nombreux et se prolongent aujourd'hui, de plus en

plus, en direction des populations étudiantes des villes, nées sur leur territoire et appelées à en devenir pleinement les citoyens.

La croissance continue des effectifs étudiants dans les villes moyennes – qui accueillent désormais environ 17 % des effectifs nationaux – et l'attente des familles pour des conditions de vie étudiante satisfaisantes font que cette tendance concerne désormais aussi des communes plus modestes, parfois sans tradition universitaire.

Le logement, bien sûr, mais aussi l'alimentation, les conditions de travail personnel et, depuis la crise du Covid, la santé – en particulier la santé mentale – constituent désormais autant de thèmes que les candidats abordent lorsqu'ils évoquent les étudiants de leur ville.

Lors du lancement du plan AGILE et de sa présentation aux derniers

RDVLE, l'importance du rôle des élus locaux avait été rappelée, ainsi que la nécessité de leur engagement dans la production de logements destinés aux étudiants. La signature du *Livre blanc pour une relance du logement étudiant dans les villes universitaires*, entre le syndicat professionnel des résidences étudiantes AIREs et l'Association des villes universitaires, marque à cet égard un premier signal encourageant.

Espérons que ces élections actent de la concrétisation d'un élan retrouvé dans la production de services et, surtout, de logements pour les futures générations étudiantes. ■

Universités & Territoires



n°176
16/05/2025

Sommaire

- Pages 5-6 : Une jeunesse au cœur de la transformation des territoires ■ Pages 7-8 : Héros de l'UFR : l'association de la rue 27 rue de Paris ■ Pages 9-10 : Versu Médiaterrain et ODEK : le rendez-vous du nouveau marketing territorial ■ Pages 11-12 : Régions : l'écologie territoriale au cœur de la stratégie régionale ■ Pages 13-14 : Rencontre Régionale : La Normandie
- Pages 15-16 : Les nouvelles stratégies de développement des villes d'avenir ■ Pages 17-18 : Agence d'urbanisme : l'avenir des villes d'avenir ■ Pages 19-20 : Les nouvelles stratégies de développement des villes d'avenir ■ Pages 21-22 : L'écologie territoriale au cœur de la stratégie régionale ■ Pages 23-24 : L'écologie territoriale au cœur de la stratégie régionale



■ éditorial Étudiants, territoires : co-construire l'expérience et l'avenir



Fabrice Dreyfus
Directeur de la revue

« Nous sommes convaincus que la réussite des jeunes dépendra de la qualité de leur expérience de vie en ville. Pour cela, il est essentiel de construire avec eux, dès maintenant, les territoires de demain. »



n°175
05/03/2025

Sommaire

- Pages 4-5 : Où et comment loger les étudiants dans les territoires ? ■ Pages 6-7 : Nouveaux enjeux de la ville d'avenir ■ Pages 8-9 : L'écologie territoriale au cœur de la stratégie régionale ■ Pages 10-11 : Agir ensemble pour les territoires d'avenir ■ Pages 12-13 : Agir ensemble pour les territoires d'avenir



Retrouvez toutes les archives : universites-territoires.fr

Programme des ateliers des 10^{èmes} RDV du logement étudiant

Une fois par mois, pendant 1h30 (de 9h à 10h30), nous vous proposons de suivre les échanges avec des spécialistes, acteurs, responsables sur des thèmes que vous nous avez suggérés. Vous retrouverez les compte-rendu de chaque atelier dans une lettre spéciale de Universités & Territoires.

Mardi 17 mars 9h - 10h30 : **La résidence étudiante, un endroit où l'on vit ... et où l'on mange !?**

Les dernières enquêtes portant sur les étudiants vivant en résidences montrent clairement que ces dernières sont devenues... bien plus qu'un endroit où dormir. Avec, en moyenne, plus de 5 heures passées dans le logement (hors sommeil), la résidence est devenue un véritable lieu de leur vie... dans tous ses aspects. Parmi ceux-ci, savoir bien manger constitue l'un des éléments essentiels du bien-être et de la réussite universitaire des étudiants. Dès lors, dans des logements individuels, que peuvent faire les exploitants pour sensibiliser à une bonne alimentation ? Doit-on encourager certaines pratiques ? Développer de la sensibilisation ?

Mardi 12 mai : **Lutte pour la décarbonation : quelle contribution des Résidences Étudiantes**

La lutte pour la décarbonation de nos sociétés sera une actualité pour les dizaines d'années à venir. Résidences Passiv'Haus, Résidences BBKA, Résidences Passives, ... de la construction à l'exploitation, la réduction de l'impact carbone de notre filière est non seulement un devoir vis-à-vis des futures générations mais peut aussi être un argument d'attractivité pour ces dernières, en terme d'image mais aussi en terme d'économie pour les locataires dans leur budget logement.

Mardi 9 juin : **Logement étudiant et dynamique de territoire » : partir des dispositifs**

Lors des 10^{èmes} RDVLE, le 4 décembre dernier, le logement étudiant a été défini comme un « bien commun » nécessitant l'alliance durable de l'État, de la Caisse, des collectivités, des universités, des Crous, des bailleurs sociaux et des opérateurs privés. A l'heure des schémas directeurs de vie étudiante (SDVE), des appels à la territorialisation de la vie étudiante, intéressons-nous aux dispositifs de coopération agile entre établissements, collectivités et acteurs du logement étudiants ? DESK, événements, services dédiés, ... ces dispositifs inspirants peuvent-ils initier un modèle de gouvernance pour demain au service du logement étudiant ?

Mardi 7 juillet : **Plan AGiLE : Bientôt un an !**

Près d'un an après la circulaire de François Bayrou « Mobilisation et préparation d'un Plan national en faveur du logement étudiant » et le lancement du plan AGiLE par la Caisse et la Banque des Territoires, nous proposons de faire un point d'étape des outils mis en œuvre, de la mobilisation des acteurs et des coopérations initiées par cette mobilisation. Ce temps nous permettra d'entendre les acteurs du plan AGiLE sur les efforts restant à fournir ou au contraire les orientations prometteuses pour la production de logements pour étudiants et d'évaluer si les outils mis à disposition des acteurs répondent aux besoins.

Tarifs

Gratuit pour les partenaires et les inscrits à la journée du 4 décembre à l'Université Paris-Dauphine

100 € pour les nouveaux inscrits pour l'ensemble du cycle des 4 ateliers

Chaque participant recevra un compte-rendu spécial de chaque atelier en lettre numérique sur son adresse de connexion.

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant :
contact@rdvle.com

À Roubaix, une salle commune **qui fait vivre la résidence Kaps... et au-delà !**

Située dans le quartier de l'Union à Roubaix, au sein d'un îlot mêlant plusieurs formes d'habitat et de publics, la résidence Kaps de l'[Afev](#) accueille des étudiants engagés dans des projets solidaires. En son cœur, une salle commune s'est progressivement imposée comme un espace central de rencontres, d'animation et de vie collective pour l'ensemble des habitants.



Lorsque les premiers kapseurs sont arrivés dans la résidence, à l'été 2024, la salle commune n'était pas encore disponible. L'équipe s'est donc adaptée. « *Comme nous n'avions pas de salle commune, on a utilisé un appartement encore inoccupé* », raconte El Mahdi Mahdi, coordinateur du projet, qui estime que dans ce type de projet, un lieu collectif s'avère toujours indispensable.

La salle a finalement été livrée en avril 2025, avant d'être réellement investie à partir de la rentrée suivante, après son inauguration. Depuis, elle est devenue un repère dans la résidence : « *C'est aussi dans cette salle que l'on peut me trouver* », explique le coordi-

nateur, soulignant qu'elle permet aux habitants de venir facilement échanger ou demander de l'aide, sans formalité particulière.

Un outil au service des projets solidaires

Dès sa conception, la salle a été pensée autour de plusieurs usages complémentaires : « *L'idée de cette salle, c'est qu'elle a trois grosses missions.* » La première consiste à soutenir directement l'engagement des kapseurs. L'espace sert ainsi de « *salle opérationnelle pour les actions solidaires* », où se tiennent réunions, préparations de projets ou animations avec les publics accompagnés.

C'est notamment le cas pour les séances de mentorat organisées chaque semaine. Samantha, kapseuse engagée dans la résidence depuis décembre 2024, y accompagne une jeune fille (devoirs, lecture, mais surtout création d'un cadre rassurant pour « *lui donner un peu confiance en elle* »). Au-delà du soutien scolaire, elles partagent également des moments ludiques : cinéma, jeux ou discussions ; « *pas que pour les deux heures : pour le plaisir aussi.* »

La salle accueille également des temps de formation destinés aux kapseurs. Plusieurs thématiques ont déjà été proposées, comme la communication non violente, les postures face aux



divers publics ou encore les violences sexistes et sexuelles, avec l'objectif de renforcer les compétences et la sensibilisation des étudiants engagés.

Enfin, le lieu dépasse le cadre strict de la résidence Kaps, et fonctionne comme un point-ressources ouvert à l'ensemble de l'îlot : certains habitants viennent y travailler, discuter ou simplement imprimer un document.

Un espace ouvert qui crée du lien au quotidien

Concrètement, la salle vit presque toute la semaine. Plusieurs jours sont consacrés à des temps calmes, ouverts aux habitants « pour venir bosser, ou boire un café », précise El Mahdi. Le jeudi est davantage dédié à l'animation collective. Des réunions de pro-

jets ou des moments conviviaux y sont organisés et, une fois par mois, une soirée non mixte permet aux femmes de l'îlot de s'approprier pleinement l'espace. L'objectif est simple : leur « laisser la place » pour proposer leurs propres activités.

Pour Samanda, ces rendez-vous jouent un rôle important dans la vie quotidienne. La salle permet avant tout de recréer des moments collectifs. Car même entre colocataires, les rencontres ne sont pas toujours évidentes : « On a tous des emplois du temps différents », explique-t-elle. La salle devient alors un point de rendez-vous naturel : « Souvent, on se dit : on va se voir à la salle commune. »

Parce qu'elle est ouverte largement, elle favorise aussi des rencontres inat-

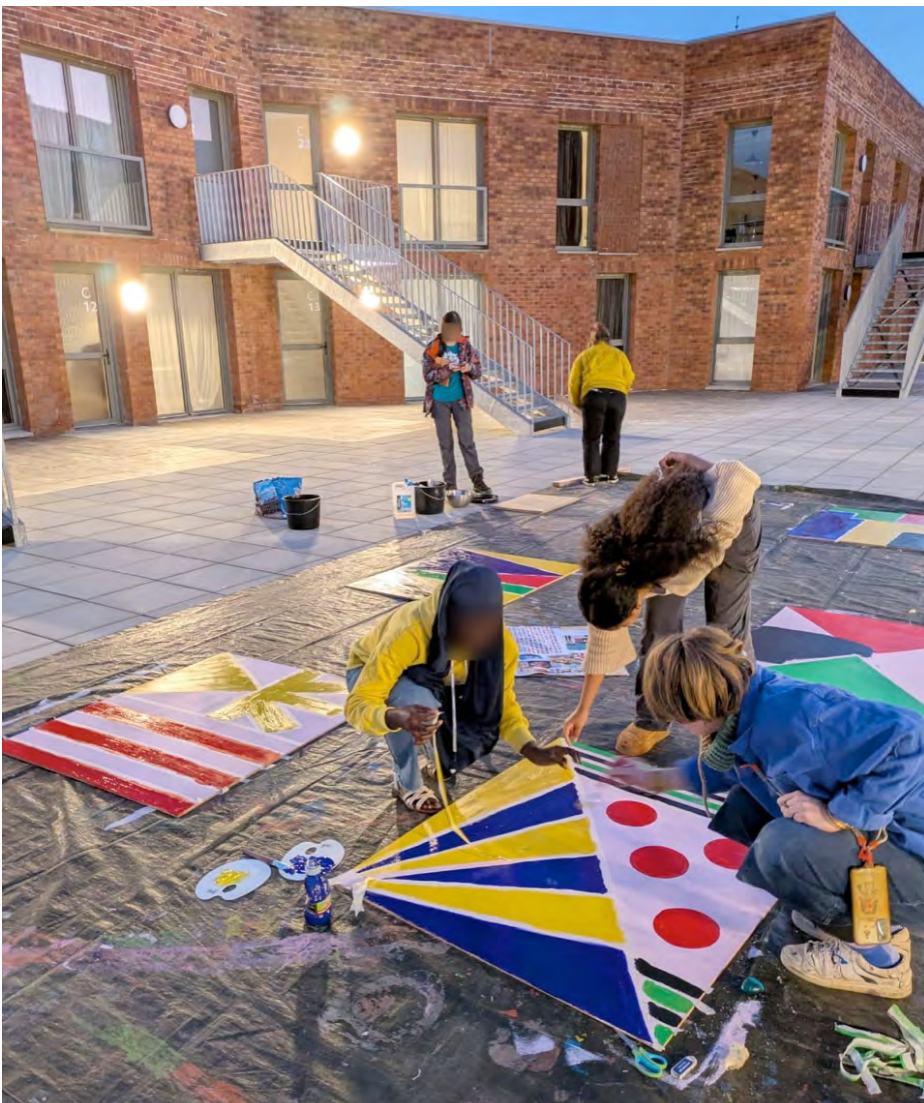
tendues entre habitants. Selon la kapeuse, c'est ce qui fait sa force : chacun peut participer aux activités, discuter ou imaginer des projets y compris avec des personnes inconnues jusqu'alors.

Un lieu vivant, construit dans le temps

Comme dans tout projet d'animation, la fréquentation varie selon les périodes. Certaines initiatives attirent beaucoup de participants, tandis que d'autres rassemblent moins de monde, notamment pendant les périodes d'exams ou l'hiver. Pour El Mahdi Mahdi, cela fait partie du processus : « L'animation, l'éducation populaire, c'est une obligation de moyens plus que de résultats. »

Avec le temps, la salle s'est néanmoins imposée comme un espace identifié par tous. Des événements informels (diffusion de matchs de football, moments conviviaux ouverts), ont progressivement permis de créer des liens entre résidents des différentes structures du site. Et au-delà des activités elles-mêmes, c'est cette polyvalence qui marque les habitants : « Dans cette salle, on peut tout faire ! C'est vraiment sa vocation », résume le coordinateur, qui estime que « dans une salle de sports, on peut faire que du sport ; ici, c'est vraiment plus ouvert. »

Pour les kapeurs comme pour les habitants de l'îlot, la salle commune s'est ainsi transformée en véritable lieu de vie – un espace qui accompagne l'engagement solidaire tout en changeant concrètement la manière d'habiter la résidence. ■



Résidences Étudiantes et Villes universitaires : **suggestions pour un développement harmonieux concerté**

À l'approche des élections municipales de 2026, l'Association des villes universitaires de France (AVUF) et l'Association interprofessionnelle des résidences étudiants et services (AIRES) [publient un livre blanc](#) qui se veut à la fois un cri d'alarme et une feuille de route concrète pour 2026-2032. Maxime Boyer (AVUF) et Lionel Lérissel (AIRES) expliquent pourquoi la pénurie de logements étudiants menace la survie des villes universitaires et appellent à une mobilisation collective : diversifier l'offre, créer un segment intermédiaire pour les classes moyennes, améliorer la qualité de vie et contractualiser des « pactes locaux ». Entretien.



U&T : Pourquoi avoir choisi de publier ensemble ce livre blanc sur le logement étudiant, et pourquoi maintenant ?

Maxime Boyer : Pour une ville universitaire, le logement n'est plus un sujet périphérique, c'est un sujet de survie. Une agglomération qui loge mal ses étudiants perd des formations, des talents, des emplois. Nous avons besoin d'un texte qui le dise clairement, et qui propose des outils, pas seulement des incantations.

Lionel Lérissel : Nous avons voulu transformer un constat récurrent en feuille de route opérationnelle. Depuis plus de vingt ans, les plans se succèdent, des logements se construisent, mais la pénurie reste structurelle et beaucoup d'étudiants continuent de renoncer à une formation faute de solution d'hébergement abordable, bien située ou simplement disponible. Il nous semblait urgent de sortir de la logique des « plans à répétition » pour entrer dans une logique de cycle 2026-2032, avec des priorités claires et des responsabilités assumées par chacun : État, collectivités, gestionnaires, financeurs, investisseurs publics et privés. Ce livre blanc dit, en substance : on sait ce qu'il faut faire, maintenant il faut le faire ensemble.



Maxime BOYER, vice-président de l'AVUF

U&T : Vous présentez ce livre blanc comme à la fois un signal d'alerte et un document opérationnel. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Lionel Lérissel : Le signal d'alerte, c'est d'abord de tordre le cou à une fausse vérité: non, la baisse prévisible de la démographie étudiante ne résoudra pas la crise du logement. Lorsque la France comptait 2,4 millions d'étudiants, la pénurie était déjà criante ; entretemps, la décohabitation s'est accrue, les mobilités étudiantes se sont intensifiées, les exigences de qualité se sont renforcées. La tension ne va pas s'évapo-



Lionel LÉRISSEL, président de l'AIRES

rer. Le document opérationnel, c'est le cœur du livre : trois priorités stratégiques pour 2026-2032 - reconstruire et diversifier l'offre, améliorer les conditions de vie et l'attractivité, structurer un segment intermédiaire pour les classes moyennes - et, pour chacune, des leviers, des dispositifs, des acteurs à mobiliser. On dit qui fait quoi, à quel niveau, et dans quel ordre. C'est un mode d'emploi plus qu'un manifeste.

Maxime Boyer : On a déjà assez de rapports qui décrivent le problème. Là, on dit aux élus : « Voilà ce que vous pouvez faire durant votre prochain

mandat, sur votre territoire, avec vos partenaires. »

U&T : Comment décririez-vous la situation actuelle du logement étudiant dans les villes universitaires ?

Maxime Boyer : Elle est très contrastée, mais dans la plupart des métropoles et quelques agglomérations intermédiaires déjà en situation de carence, on pourrait la résumer en une phrase : les effectifs étudiants ont augmenté plus vite que la production de logements. Résultat : tension sur le parc diffus, loyers qui montent, allongement des délais de recherche, et, surtout, un renoncement silencieux aux études dans un certain nombre de cas. Ce n'est pas seulement une question de confort, c'est une question d'égalité d'accès à l'enseignement supérieur.

Lionel Lérissel : Du côté des gestionnaires, nous voyons très bien que le parc diffus ne joue plus son rôle d'amortisseur. La hausse des loyers, la concurrence avec d'autres publics, la location touristique et la montée en gamme de certaines offres érodent progressivement la capacité d'accueil des étudiants. Si on ne reconstitue pas une offre dédiée, structurée, ancrée dans les territoires, toute la pression retombe sur les familles et sur quelques dispositifs publics.

U&T : Quel est l'intérêt pour l'AIRES et l'AVUF de porter ce sujet ensemble, plutôt que séparément ?

Lionel Lérissel : L'AIRES rassemble les gestionnaires des résidences étudiantes hors Crous, dans toute leur diversité : associations, mutuelles, structures issues de l'enseignement supérieur, groupes privés, foncières. Nous avons en commun une exper-

tise du terrain : nous savons ce que coûte réellement une résidence, ce qui fait monter ou baisser un loyer, ce qui améliore la vie quotidienne des étudiants. Mais, seuls, nous ne maîtrisons ni le foncier, ni les règles d'urbanisme, ni le calendrier politique local. C'est là que la rencontre avec les villes universitaires est décisive.

Maxime Boyer : Et de notre côté, nous pouvons rendre possible par nos documents d'urbanisme, délivrer des permis de construire, orienter le foncier, mais nous ne gérons pas les résidences au quotidien. Nous avons besoin de partenaires solides, capables d'investir et de gérer dans la durée, engagés sur l'insertion des résidences dans notre tissu social et urbain. Parler d'une seule voix, AIRES et AVUF, c'est envoyer un message clair : le logement étudiant n'est plus un tête-à-tête entre l'État et les Crous, c'est un écosystème où collectivités et gestionnaires spécialisés construisent ensemble des solutions.

U&T : La première grande priorité que vous mettez en avant est de « reconstituer et diversifier l'offre ». De quoi s'agit-il précisément ?

Lionel Lérissel : Reconstituer l'offre, c'est prendre acte du fait qu'une partie des logements qui accueillait des étudiants dans le parc privé diffus disparaît de ce marché – parce qu'ils sont loués à d'autres publics, transformés, ou devenus inaccessibles en termes de loyers. Il faut donc reconstruire ces capacités d'accueil sous forme de résidences étudiantes ou de résidences pour jeunes actifs, pensées dès le départ pour ces publics. Diversifier l'offre, c'est refuser la logique du « tout d'un seul type ». On a besoin de résidences sociales, de logements

intermédiaires, de résidences privées coordonnées, de coliving, d'habitat intergénérationnel, de solutions pour alternants, pour étudiants internationaux, pour doctorants. Le livre blanc assume ce pluralisme, à condition qu'il soit lisible pour l'étudiant et cohérent à l'échelle du territoire.

Maxime Boyer : Du point de vue d'un maire, cela signifie : arrêter de subir des projets au coup par coup et programmer un véritable « paysage du logement étudiant ». On ne laisse plus le marché décider seul où logent les étudiants, on organise un continuum d'offres.

U&T : Vous insistez sur la qualité de vie en résidence. En quoi est-ce un enjeu central ?

Maxime Boyer : Parce qu'un logement étudiant, ce n'est pas seulement un toit, c'est un lieu de vie et d'apprentissage. La qualité acoustique, l'isolation, les espaces d'étude, les lieux de convivialité, la sécurité du bâtiment, tout cela influe sur la réussite académique, la santé mentale et le sentiment d'appartenance à la ville. Nous le voyons très bien dans les baromètres de satisfaction : la perception de la ville universitaire est fortement liée à la qualité du logement.

Lionel Lérissel : C'est aussi pour cela que nous soutenons le développement du label Habitat Étudiant porté par l'AVUF. Ce label apporte une grille de lecture partagée : ancrage territorial, durabilité, qualité d'accueil, services, vie sociale. Pour un gestionnaire, c'est un outil de dialogue avec la collectivité ; pour un élu, c'est un repère pour distinguer les projets vraiment vertueux de ceux qui ne le sont qu'en apparence.



U&T : Que recouvre ce « segment intermédiaire » que vous voulez consolider pour les étudiants ?

Lionel Lérissel : Entre le logement social étudiant, réservé aux plus modestes, et le marché privé libre, il y a un trou dans la raquette. Ce sont les enfants de classes moyennes dont les revenus dépassent à peine les plafonds sociaux, les alternants qui doivent financer des doubles loyers, certains étudiants internationaux. Pour eux, les loyers de marché dans les villes tendues sont tout simplement insoutenables. Le segment intermédiaire, c'est une offre à loyers plafonnés, appuyée sur des dispositifs comme le logement locatif intermédiaire, avec des montages mixtes associant bailleurs sociaux, investisseurs institutionnels et individuels et gestionnaires spécia-

lisés. C'est un maillon clé pour éviter que les classes moyennes étudiantes ne soient les grandes oubliées des politiques de logement.

Maxime Boyer : Et pour une ville, c'est l'outil qui permet de ne pas mettre toute la charge sur le parc social ou sur le parc diffus, tout en gardant la main sur la localisation et la qualité des résidences.

U&T : Vous proposez la création de « pactes locaux du logement étudiant ». À quoi doivent-ils ressembler ?

Maxime Boyer : L'idée est simple : sur la base d'un diagnostic solide – par exemple via un Observatoire territorial du logement étudiant – on réunit autour de la table tous les acteurs du territoire : ville, intercommunalité, univer-

sités, Crous, bailleurs sociaux, gestionnaires privés, État local, organisations étudiantes. Et l'on formalise un pacte pour la période 2026–2032. Ce pacte fixe des objectifs chiffrés par segment (social, intermédiaire, privé régulé), des engagements de loyers cibles, des principes de qualité (label, présence humaine, services), et les contributions de chacun : foncier, financements, ingénierie, facilitation des procédures. C'est une manière de sortir des discours pour entrer dans la coproduction concrète. Dans cette perspective, des dispositifs comme le programme AgiLe porté avec la Banque des Territoires montrent qu'il est possible d'accélérer très concrètement la production de résidences étudiantes, en sécurisant les montages et en outillant les territoires plutôt qu'en les laissant seuls face à la complexité.

Lionel Lérissel : De notre côté, nous nous engageons sur ce que nous savons faire : concevoir, financer, exploiter et animer des résidences adaptées, en garantissant des loyers soutenable et une qualité de service. Mais nous avons besoin, en face, de collectivités qui assument pleinement un rôle d'architectes du paysage local.

U&T : Où voyez-vous les principaux blocages dans le cadre actuel, et quelles évolutions appelez-vous de vos vœux ?

Lionel Lérissel : Le premier blocage, c'est la confusion persistante entre logement étudiant et logement familial dans un certain nombre de dispositifs. Une résidence étudiante, ce sont des petites surfaces, beaucoup de parties communes, une forte rotation, des services mutualisés, des usages numériques intensifs. Si l'on applique mécaniquement les mêmes règles de charges, de fiscalité ou de régulation des loyers que pour un immeuble classique, on déséquilibre les modèles. Nous plaillons pour une clarification de la fiscalité des résidences services pour étudiants, pour la reconnaissance de certains services comme structurants (connectivité, accompagnement, espaces de travail), et pour

Livre blanc pour une relance du logement étudiant dans les villes universitaires

Février 2026

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES ET VILLES UNIVERSITAIRES : SUGGESTIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX CONCERTÉ



un régime de charges cohérent avec la réalité d'exploitation. C'est une condition pour maintenir des loyers raisonnables tout en continuant à investir.

Maxime Boyer : La régulation des loyers est un sujet sensible pour les élus. Notre position est pragmatique sur les territoires concernés : oui à l'encadrement dans le parc diffus là où la tension est maximale, mais attention à ne pas étendre aveuglément des dispositifs pensés pour le logement familial aux résidences étudiantes, au risque de casser la dynamique de production. En revanche, nous pouvons, au niveau local, conditionner certaines aides ou facilités à des engagements précis sur les loyers et la transparence des prestations.

U&T : Comment le livre blanc prend-il en compte à la fois l'attractivité internationale et les publics les plus vulnérables ?

Maxime Boyer : Sur l'attractivité internationale, la question est très directe : si nous voulons toujours accueillir des étudiants et de chercheurs étrangers, il faut leur offrir des solutions de logement claires, lisibles, sécurisées. Sinon, nous les mettons en difficulté dès leur arrivée. C'est un enjeu d'image pour la France, mais aussi très concret pour nos campus.

Lionel Lérissel : Quant aux publics vulnérables – précarité matérielle, isolement, problèmes de santé mentale, situations administratives fragiles –, ils sont au cœur de la réalité de nos résidences. C'est pour cela que nous insistons sur la présence humaine, sur les partenariats avec les services de santé, les services sociaux, les associations étudiantes. Une résidence bien gérée, ce n'est pas seulement une enveloppe immobilière, c'est un lieu où l'on peut repérer, orienter, accompagner. Là encore, la coopération avec les villes est indispensable.

U&T : Comment voyez-vous la place de l'État dans la mise en œuvre de cette feuille de route ?

Lionel Lérissel : L'État doit rester le garant d'un cadre national, mais il ne peut plus être le maître d'œuvre unique. Son rôle, à nos yeux, est double : donner de la lisibilité – sur la fiscalité, les normes, les dispositifs de soutien – et simplifier, simplifier encore. Moins de zigzags réglementaires, moins de procédures contradictoires, plus de stabilité pour que les acteurs locaux puissent programmer sur sept ans.

Maxime Boyer : Pour les élus locaux, la notion de « mandat utile pour le logement étudiant » est très importante. Un mandat, c'est peu de temps à l'échelle de la ville ; il faut donc se concentrer sur ce qui peut réellement être décidé, lancé, engagé dans cette fenêtre. Le livre blanc est conçu pour cela : aider les futurs exécutifs à se dire, dès le début du mandat, « voilà ce que nous faisons sur le logement étudiant, voilà avec qui, et dans quel calendrier ».

U&T : Si vous deviez adresser un message aux futurs maires et présidents d'intercommunalité, quel serait-il ?

Maxime Boyer : Je leur dirais : assumez que le logement étudiant est un choix politique structurant, pas un

sujet technique de plus. Lancer un diagnostic sérieux, mettre en place ou rejoindre un observatoire local, réunir tous les acteurs autour d'un pacte, c'est déjà changer la donne. On ne peut plus se satisfaire d'actions ponctuelles à chaque crise de rentrée.

Lionel Lérissel : Et je leur dirais : considérez les résidences étudiantes comme des équipements stratégiques de vos villes universitaires. Avec un foncier bien choisi, un cadre clair et des partenariats solides, nous pouvons, ensemble, reconstituer l'offre qui manque, offrir des parcours de logement lisibles aux étudiants, et faire de la France une référence en matière de villes universitaires accueillantes. Ce livre blanc n'est pas un point final, c'est un début de conversation – mais une conversation orientée vers l'action. ■

[Télécharger le livre blanc](#)





Logement étudiant : **une FAQ pour les facs**

Le programme Agile porté par la [CDC](#) mobilise 5 milliards pour le logement étudiant, avec un objectif de production de 75 000 logements supplémentaires d'ici à 2030. On comprend que les ministères concernés (MESR, Logement) se tournent vers les acteurs de terrain et leurs disent : « Vous avez les ressources, c'est à vous de jouer. » La FAQ suivante n'est qu'une Floraison Amicale de Questions qu'un chef d'établissement d'ESR pourrait se poser à propos du logement étudiant...

Par Laurent BATSCH

On a déjà beaucoup de missions, pourquoi se charger d'une mission en plus ?

En effet, la « vie étudiante » fait déjà partie des missions des établissements. Elle est lourde, en particulier parce que la première condition d'une vie étudiante positive, c'est l'accès au logement. Donc, pas vraiment le choix...

Oui, mais pourquoi devrait-on remplacer les CROUS ?

Il ne s'agit pas de se substituer aux CROUS : ils ont déjà fort à faire avec leurs 175 000 lits. Total respect ! Evi-



Laurent BATSCH

demment, votre établissement est en étroite coordination avec «son» CROUS. Mais les CROUS ne sont pas propriétaires de toutes leurs résidences, une majeure partie appartient à des bailleurs sociaux, et le CROUS est alors gestionnaire pour le compte du bailleur. C'est pourquoi, un établissement peut aussi travailler en direct avec un bailleur social.

Quel serait l'intérêt, pour mon établissement, de s'associer avec un bailleur social ?

Parce que ce bailleur peut être prêt à lancer et à financer un projet plus vite ou plus facilement que le CROUS, car

chacun a ses contraintes et ses opportunités. Pourquoi se priver de regarder dans toutes les directions ? Il est toujours intéressant d'établir un contact exploratoire avec les grands bailleurs de la région.

Les bonnes intentions sont généreuses, mais ça va nous coûter combien ?

C'est le bailleur qui finance. Ce n'est pas parce que la situation budgétaire de l'établissement est tendue que tout projet doit être bloqué. Au contraire, dans une période difficile, il est stimulant de voir des projets sortir de terre. Et il n'est même pas exclu que l'établissement puisse gagner un peu de sous...

L'ESR est en déficit, mais pour le logement, il y a de l'argent ?

Attention, le logement social est soumis à des contraintes financières importantes pour des raisons de politique sociale et d'évolution des coûts. Mais son modèle financier n'est pas celui de l'ESR : ce modèle repose sur un endettement de très long terme, parfois jusqu'à 80 ans, dont le remboursement est couvert par les recettes de loyers. De leur côté, les facs et les écoles n'ont pas d'emprunt et leurs usagers ne payent pas leur «loyer». Autre modèle, autres ressources. Regardons les opportunités quand elles se présentent : la CDC s'est mobilisée pour sécuriser 5 milliards d'euros avec AGILE. Il ne faut pas laisser passer !

Si ce n'est l'argent, quel est l'intérêt du bailleur de m'associer à ces projets ?

D'abord, ce bailleur peut être satisfait de trouver un partenaire académique de qualité, qui orientera les étudiants vers sa résidence. Ensuite, l'établissement peut avoir du foncier disponible. Si un établissement propose, par exemple, une parcelle en bail à construction, le preneur du bail (le «locataire») construit et gère la résidence sur un horizon de temps long (50 ans ou plus) et paie des loyers à l'établis-

sement pour l'occupation de la parcelle (loyers versés annuellement, ou soulté unique au lancement du projet). L'établissement reste propriétaire, il perçoit un revenu, et ses étudiants sont logés ! Et puis il faut penser que les collectivités locales ont le souci de loger les étudiants, qui sont aussi les enfants de leurs électeurs !

Qui va gérer la résidence ? Encore un nouveau métier pour mon établissement ?

Surtout pas ! La gestion d'une résidence est un métier, depuis l'accueil des résidents jusqu'à leur sortie : il faut assurer l'état des lieux, l'entretien et la propreté, les services, l'animation interne et l'écoute. Il y a des gestionnaires disposés à prendre en charge la résidence : le CROUS bien sûr, certains bailleurs sociaux avec leur service de gestion, et les associations spécialisées (*Arpej, Fac Habitat, AREF*)... Laissons faire les «pros» !

On a parlé des bailleurs sociaux, mais que penser des bailleurs privés ?

Ce serait une erreur de les ignorer a priori. Il est vrai que les loyers demandés dans le secteur dit «libre» servent des objectifs de rentabilité élevée. Mais ces bailleurs privés existent parce qu'ils rencontrent une demande solvable. De plus, même si le secteur «libre» sera toujours plus cher que le «social», chacun de ces deux sec-

teurs n'est pas homogène, dans chacun d'eux il y a plusieurs niveaux de loyers. Le paysage, ce n'est pas « libre vs social ». C'est heureusement plus nuancé. Il faut prendre le temps de regarder les opportunités de logements avec des loyers libres abordables ou intermédiaires.

Peut-on résumer les modalités d'intervention possibles pour un établissement d'ESR dans le domaine du logement étudiant ?

1. L'investissement : direct par l'école ou par une fondation ; indirect par un bailleur qui compte sur le partenariat de l'école.
2. La location : l'établissement sous-loue à ses étudiants - ça existe et ça marche !
3. La réservation : un contrat par lequel l'exploitant d'une résidence accepte de réserver des lits pour l'établissement. C'est normalement une opération blanche pour l'établissement, mais son risque financier est évidemment corrélé avec le risque de vacance pris par l'exploitant.

Tous les degrés d'engagement sont possibles. ■



Bourse Coup de Pouce : un nouveau levier pour l'entrepreneuriat étudiant

L'[Université Paris Dauphine - PSL](#), à travers la House of Entrepreneurship et la Fondation Dauphine, lance la première édition de la Bourse Coup de Pouce destinée à soutenir des projets entrepreneuriaux portés par des étudiantes et étudiants de l'université.

Pensée comme un soutien financier structurant dans les premières phases de développement, la [Bourse Coup de Pouce](#) s'inscrit dans la volonté conjointe de l'Université et de la Fondation Dauphine d'encourager l'initiative, l'innovation et l'engagement entrepreneurial étudiant.

[Au service des projets entrepreneuriaux étudiants](#)

Elle a pour objectif d'accompagner des étudiants engagés dans un projet de création d'entreprise, à un moment clé de leur parcours entrepreneurial,

et vise à faciliter l'investissement dans un prototype, des outils ou des ressources indispensables au lancement du projet, tout en valorisant le mérite entrepreneurial et l'impact potentiel des initiatives soutenues.

Cette première édition marque une étape importante dans le renforcement de l'accompagnement proposé aux porteurs de projets étudiants, en complément des dispositifs existants d'accompagnement.

Avec ce dispositif inédit, l'Université Paris Dauphine - PSL s'affirme comme la première université en France à mettre en place un soutien spécifique-

ment dédié aux étudiants entrepreneurs.

[Un comité de sélection mobilisé et exigeant](#)

Le comité de sélection de cette bourse s'est réuni afin d'évaluer les candidatures déposées dans le cadre de cette première édition. Les candidatures ont été évaluées selon cinq critères structurants : la faisabilité du projet, l'impact social et environnemental, le mérite entrepreneurial, l'originalité/l'innovation et la qualité du dossier de candidature.

Composé de représentants de l'université, de la Fondation et d'alumni, le jury a salué la qualité globale des projets présentés, leur diversité thématique ainsi que le bon niveau de maturité des initiatives portées par les étudiants.

[Une soirée officielle pour célébrer les lauréats](#)

La première édition de la *Bourse Coup de Pouce* s'est conclue par une soirée officielle de remise des bourses, organisée à l'université. Ce temps-fort institutionnel a réuni les porteurs de projets, les membres du jury, les mécènes, ainsi que les équipes des co-porteurs.

La soirée a permis de mettre en lumière l'engagement des étudiantes et étudiants entrepreneurs, de valoriser





le rôle des partenaires et de célébrer les deux projets lauréats de cette première édition, à savoir :

- **Marguerite Adam** - *Projet m.adam* : marque de lingerie issue de la revalorisation de chemises de seconde main, visant à

réduire l’empreinte carbone du secteur textile en proposant une alternative responsable, locale et désirable. La production et la distribution sont aujourd’hui prêtes pour un lancement en France, avec une attention particulière portée à l’impact environnemental

et à la qualité des produits.

- **Lucas Bénacom** - *Projet Safety Power* : développement d’une station sécurisée pour le stockage et la recharge des batteries de vélos électriques. La solution combine hardware, intelligence artificielle et application mobile afin de sécuriser la mobilité électrique et d’accompagner les entreprises dans leur stratégie de responsabilité sociétale. Elle répond à des enjeux concrets liés à la transition énergétique et à la sécurité des équipements.

Le Hub Entrepreneuriat de Dauphine

La *House of Entrepreneurship* a pour objectif de développer, coordonner, soutenir et valoriser l’ensemble des initiatives et acteurs concernés par l’entrepreneuriat à l’*Université Paris Dauphine-PSL* : formations et nouveaux apprentissages, activités de l’incubateur, événements et actions de sensibilisation, mais aussi projets de recherche et de transfert de technologie dans les laboratoires.

Elle valorise l’entrepreneuriat au sens large : création d’entreprises et accompagnement, mais aussi repreneuriat, entrepreneuriat à impact, entrepreneuriat familial, intrapreneuriat, gestion de croissance des PME, etc.

Ses missions clés sont la sensibilisation en éveillant l’esprit entrepreneurial de la communauté dauphinoise, la pré-incubation pour accompagner de l’idée jusqu’à la réalisation du projet, la valorisation de l’entrepreneuriat étudiant, et le rayonnement académique de l’établissement comme leader sur le champ de l’entrepreneuriat.

Soit, comme l’indique sa directrice Sonia Adam-Ledunois : «*La communauté dauphinoise est très présente et investie sur la question entrepreneuriale : faciliter les projets, valoriser les initiatives et dynamiser les synergies, c’est l’ambition de La House of Entrepreneurship !*» ■

Une première édition fondatrice

Cette première édition pose les bases d’un dispositif appelé à s’inscrire dans la durée et à soutenir, chaque année, de nouveaux projets à fort potentiel.

À travers ce dispositif, l’*Université et la Fondation Dauphine* confirme sa volonté de créer un environnement propice à l’innovation, à l’expérimentation et à l’émergence de projets entrepreneuriaux porteurs de sens. ■

Wifirst : 5 ans après la pandémie du Covid 19

Pour cette cinquième étude consacrée aux besoins et usages numériques des étudiants, **WIFIRST** a choisi une perspective temporelle : comparer les données collectées en 2020 avec celles de 2025.



Depuis la crise sanitaire, le numérique s'est encore renforcé dans la vie quotidienne des étudiants : cours en ligne, plateformes collaboratives, messageries instantanées, outils d'intelligence artificielle, applications mobiles... Au-delà des cours, démarches administratives et sociabilité passent aussi par les écrans. Ainsi, en cinq ans, le mode de vie étudiant s'est profondément digitalisé. Mais derrière cette accélération, quels changements se révèlent durables ?

L'édition 2025 de l'enquête Wifirst met en évidence des constantes, comme l'importance du WiFi ou la préférence pour étudier depuis sa chambre, mais aussi des évolutions notables : nouveaux usages des plateformes de communication, perception transformée des cours à distance, relation différente aux outils numériques.

En croisant les regards de 2020 et de 2025, elle propose une grille de lecture pour comprendre les attentes actuelles des étudiants et aider les établissements à concevoir des solutions

numériques pertinentes, responsables et adaptées au terrain. Cette enquête a concerné 2 156 étudiants logés dans une résidence étudiante équipée par Wifirst, qui ont répondu à un questionnaire en ligne de 40 questions entre le 2 et le 30 mai 2025.

Présentiel et distanciel

Les résultats révèlent une transformation : en cinq ans, la maturation accélérée des infrastructures a permis de répondre à de nouvelles exigences académiques et quotidiennes. Loin de l'opposition binaire entre présentiel et distanciel, les étudiants plébiscitent un équilibre. Ils exigent une articulation fluide entre des interactions humaines de qualité et des outils numériques performants.

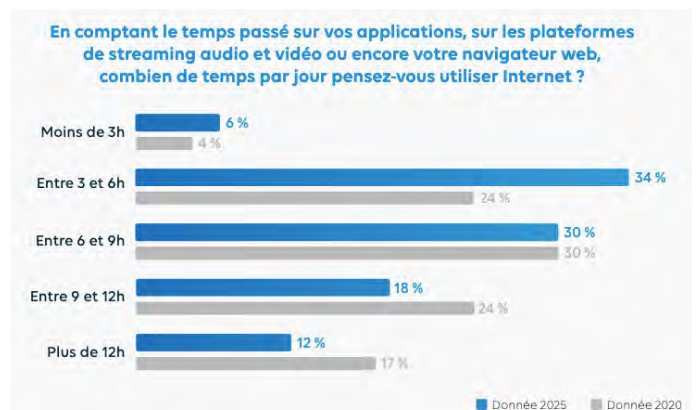
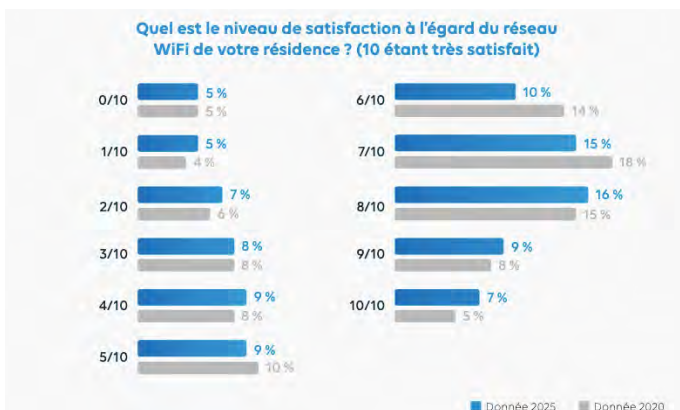
Les réponses à la question « Pourriez-vous vivre sans WiFi ? » révèlent une évolution discrète. En 2020, 77 % des étudiants déclaraient ne pas pouvoir s'en passer, contre 73 % en 2025. À l'inverse, la proportion de ceux qui pensent pouvoir vivre sans connexion progresse de 23 % à 27 %.

Cette évolution peut s'expliquer par plusieurs facteurs : le retour aux interactions physiques après la pandémie a atténué le besoin de connexion permanente ; certains étudiants ont aussi développé une prise de conscience de leur consommation numérique, cherchant à retrouver un équilibre.

Adaptation de l'usage du distanciel

Il y a cinq ans, 35 % des étudiants utilisaient systématiquement (et 26% régulièrement) des plateformes de visioconférence comme Zoom ou Google Hangout pour leurs travaux de groupe. Aujourd'hui, ces pratiques ont reculé : 7 % les utilisent toujours, 16 % régulièrement, tandis que la majorité s'en sert occasionnellement (43 %) ou jamais (34 %). Ce recul traduit un retour au présentiel, jugé plus fluide et efficace pour les travaux de groupe. La crise sanitaire a temporairement imposé la visio comme norme... mais elle n'a pas créé d'habitude durable.

L'accès au WiFi dans les écoles et universités s'est nettement amélioré ces



cinq dernières années. La proportion d'établissements offrant un accès *WiFi* « partout » a augmenté, passant de 55 % à 70 %. Dans le même temps, la proportion d'étudiants déclarant n'avoir accès au *WiFi* « nulle part » a diminué, de 10 % à 6 %.

La pandémie de Covid-19 a montré à quel point le *WiFi* est devenu indispensable pour suivre les cours à distance, travailler en mode hybride et profiter de la vie étudiante. La légère baisse de l'usage des « espaces de travail » (de 29 % à 25 %) montre qu'il est désormais accessible partout dans les établissements.

Cette approche «phygitale» ne constitue plus une contrainte, mais un mode de vie, reflétant une plus grande maturité dans leur rapport à la technologie. La crise sanitaire a fait de l'étudiant un citoyen numérique plus averti.

Prise de conscience mais...

La sécurité et la transparence dans la gestion des données personnelles sont devenues des prérequis, avec des résultats stables : 59 % des étudiants se disent « un peu vigilants », un score quasi identique à 2020 (58 %). Ce constat met en lumière une ambivalence générationnelle : les étudiants ont conscience des enjeux liés aux données, mais leurs comportements restent peu protecteurs. La culture du numérique responsable reste insuffisamment développée.

Parallèlement, une forte sensibilité à l'impact écologique du numérique a émergé. Cependant, un paradoxe subsiste : si la conscience environnementale s'est accrue, les pratiques individuelles peinent à évoluer. Si 60 % déclarent que cette prise de conscience

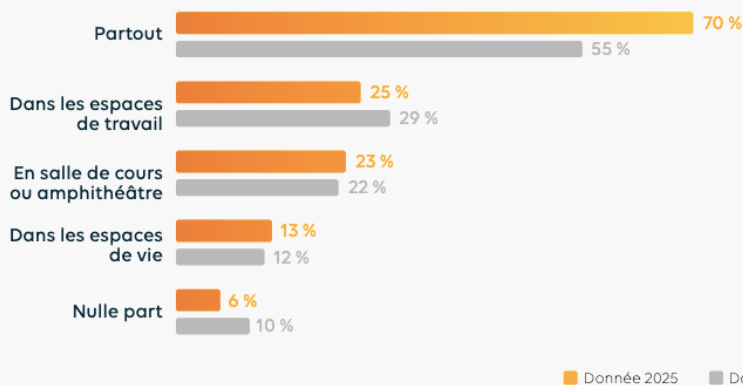
fera évoluer leurs habitudes numériques, ils se montrent réticents lorsqu'il s'agit de réduire la qualité visuelle ou sonore de leurs usages.

Leur dépendance accrue au numérique depuis la pandémie et leur exigence de confort expliquent cette tension. Pour beaucoup, l'effort principal doit venir des plateformes elles-mêmes (optimisation des *data centers* et formats de *streaming* plus sobres), plutôt que de sacrifices individuels perçus comme contraignants. Ce décalage souligne le rôle crucial des institutions et des plateformes pour fournir les leviers d'un numérique plus durable et impulser le changement.

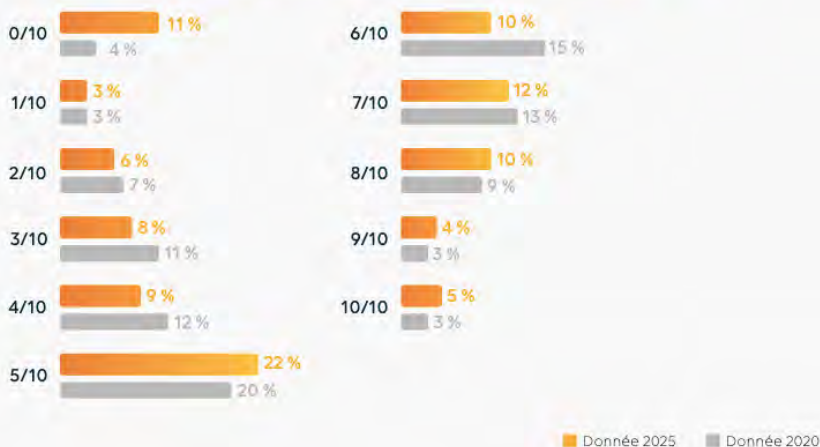
L'avenir de l'expérience étudiante repose sur une triple alliance : des infrastructures robustes, des outils pédagogiques agiles et des interactions humaines valorisées. C'est en orchestrant cette synergie que les acteurs comme *Wifirst* parviendront à créer des écosystèmes d'apprentissage efficaces, éthiques, sécurisés et responsables, afin d'offrir à chaque étudiant un cadre stimulant pour acquérir des savoirs et forger son esprit critique de citoyen numérique. ■

www.wifirst.com

Votre école ou université dispose-t-elle d'un accès WiFi ?



Comment jugez-vous la qualité des cours en ligne par rapport au format présentiel ? (10 étant très satisfaisant)



ENQUÊTE

ÉVOLUTION DE LA PLACE D'INTERNET DANS LE QUOTIDIEN DES ÉTUDIANTS 5 ANS APRÈS LA PANDÉMIE DE COVID-19



wifirst

Les universités, piliers économiques de leurs territoires

L'initiative est une association fondée en avril 2024 qui réunit six établissements : CY Cergy Paris Université, Université Clermont Auvergne, Université Gustave Eiffel Paris, Nantes Université, Université de Pau et des pays de l'Adour et Université de Lille. Le 12 novembre dernier, elle publiait une étude In Situ inédite révélant l'impact économique majeur des universités sur leurs territoires.

Ces six établissements sont tous lauréats *I-SITE*, un label d'excellence créé en 2014 par l'État, reconnu sur le plan international, et qui constitue un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement et de partenariat avec le monde socio-économique. Ce label incarne une ambition commune pour ces établissements, qui déclarent concevoir « *l'excellence, comme un levier pour accroître l'impact positif de nos universités et accélérer la concrétisation des objectifs de développement durable de l'ONU.* »

L'étude, quant à elle, a été sollicitée par l'association L'Initiative, et s'inscrit dans le cadre du programme de recherche *In Situ (Investigation Socio-économique de l'Impact Territorial des Universités)* développé par la Fédération de recherche *TEPP* dont l'établissement principal est l'Université Gustave Eiffel.

Les effets des dépenses des étudiants de six universités

L'étude vise à collecter des données permettant d'analyser l'impact socio-économique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur leurs territoires d'implantation. Elle prolonge et étend l'étude pilote réalisée sur le périmètre de *l'Université Gustave Eiffel* sur des données de gestion 2022. Elle couvre les six universités membres du groupement *L'Initiative* et repose sur des données internes de gestion pour l'année 2024.

L'addition des quatre mesures d'impact conduit à un effet économique total et annuel des 6 universités, pour une cohorte de 206 000 étudiants, de près de 4 milliards d'euros (3,96) au niveau national, soit 0,13 point de PIB. L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit, est de 83 500 postes en équivalent temps plein.

L'étude rapporte cet impact économique à la *Subvention pour charge de service public (SCSP)* versée par l'Etat, dont le montant total à l'échelle de *L'initiative* est de 1,46 milliard d'euros. Selon ce calcul, un euro dépensé par l'Etat se traduit par 2,7 euros d'activité économique dans les territoires. Cet effet multiplicateur s'étend de 2,3 à 3,4 selon les universités.

En décomposant l'effet total selon chacun des quatre chemins d'impact, il apparaît que le canal des étudiants est prépondérant. Il explique à lui seul 72,1 % de l'impact total. Les universités constituent de facto des lieux de concentration des étudiants dans l'espace, ce qui induit des effets économiques localisés à proximité des lieux d'implantation. Cette singularité exerce des effets puissants pour les territoires de proximité. Par ce canal, la dépense publique universitaire produit 3,6 fois plus d'effet sur l'éco-



nomie locale que d'autres dépenses publiques.

Le recours à des données géolocalisées à la commune constitue une source d'amélioration importante pour les études évaluant l'impact socio-économique d'un établissement d'enseignement supérieur. L'étude utilise des données issues des systèmes d'information des six universités membres de *L'initiative* permettant de localiser les lieux de résidence des personnels, étudiants et alternants, ainsi que les lieux de travail des fournisseurs et apprentis.

La répartition spatiale de ces acteurs joue un rôle déterminant dans l'empreinte socio-économique de l'université. Si les personnels sont largement localisés à proximité, c'est moins le cas des étudiants et des fournisseurs, spatialement plus dispersés.

D'autres retombées

Une autre conclusion majeure réside dans l'intérêt de prendre en compte l'alternance, qui s'est largement développée dans l'enseignement supérieur.

Ce développement est susceptible de modifier sensiblement l'impact socio-économique des établissements. Avec des hypothèses conformes à celles de la littérature, les effets sur l'emploi direct, indirect et induit sont 4,4 fois plus importants pour un étudiant apprenti que pour un étudiant non-apprenti.

Les limites de l'exercice doivent néanmoins être rappelées. L'étude mesure des effets directs ou indirects liés aux dépenses et à l'emploi, sans prendre en compte d'autres dimensions comme l'accumulation du capital humain, l'attractivité du territoire, le rayonnement international ou l'innovation.

Ces effets sont diffus à une échelle nationale voire internationale et plus difficiles à identifier localement. L'étude néglige aussi les effets de long terme liés à la productivité et à l'investissement en capital humain. Comme les autres évaluations d'impact, elle se concentre sur des effets économiques de court terme transitant principalement par des mécanismes de demande. ■

Contact : contact@initiative.eu

Webinaire Quel est l'impact réel d'une université sur son territoire ?

Yannick L'Horty Université Gustave Eiffel / TEPP	Mathias Bernard Université Clermont-Auvergne / L'initiative	Catherine Ris Journady Université de la Nouvelle-Calédonie	Jérôme Auslender Ville de Clermont-Ferrand / AVUF	Audrey Steeves News Tank

thinkéducation & recherche! news tank L'initiative

WEBINAIRE
4 FÉVRIER / 11H - 12H15

thinkéducation & recherche! news tank

Quel est l'impact réel d'une université sur son territoire ?

L'initiative

L'impact économique des universités dans les territoires : une étude à l'échelle des 6 universités de L'initiative

IN-SITU
RÉSULTATS D'ÉTUDE

Contacts
www.linitiative.eu
contact@linitiative.eu

L'initiative

Association Arpej : acteur reconnu du logement des jeunes

ARPEJ,
adhérent de l'Aires

Depuis plus de trente-cinq ans, l'association [Arpej](#) agit au cœur des territoires pour répondre à un enjeu devenu central pour les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités : permettre aux étudiants, aux jeunes en formation et aux jeunes actifs d'accéder à un logement abordable, de qualité et bien intégré dans la ville. L'association gère des résidences dédiées au logement des jeunes (près de 13 900 résidents) et s'appuie sur un modèle partenarial solide, construit avec les bailleurs sociaux et les acteurs locaux.



Arpej intervient sur l'ensemble de la chaîne du logement étudiant : de la programmation et du montage des opérations à la gestion quotidienne des résidences, en passant par la constitution des partenariats et l'animation de la vie résidentielle. Son approche repose sur une conviction forte : le logement est un levier essentiel de réussite, d'inclusion et d'attractivité des territoires. Loyers maîtrisés, services adaptés aux usages étudiants, espaces communs pensés pour le vivre-ensemble : l'asso-

ciation agit concrètement pour l'égalité des chances, tout en garantissant une qualité d'exploitation au quotidien.

Les résidences *Arpej* accueillent des publics variés : étudiants, apprentis et jeunes actifs. Cette mixité, conçue comme une richesse, favorise les échanges et l'intégration dans la vie locale, tout en répondant aux besoins spécifiques des établissements d'enseignement supérieur et des bassins d'emploi. Elle permet aussi d'accompagner des parcours de vie différents,

avec une attention portée à l'accueil, à l'écoute et au lien social. Sur site, l'équipe favorise la convivialité par des animations, des espaces partagés et des services pratiques, tout en veillant à la tranquillité et à la sécurité des résidents, conditions indispensables pour étudier et s'insérer.

Partenaire des établissements et des collectivités

La force d'*Arpej* réside dans sa capacité à travailler en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, les universités, les écoles et l'ensemble des partenaires du logement.

Chaque projet est conçu en cohérence avec les politiques publiques locales, les stratégies d'attractivité et les projets de campus. Cette méthode partenariale facilite l'émergence d'opérations utiles au territoire, en articulant besoins étudiants, contraintes urbaines et exigences de gestion, de la phase de conception jusqu'à l'ouverture.

Une actualité marquée par des projets structurants

L'année à venir marque une étape symbolique avec l'ouverture, cet été,



de la 100^e résidence *Arpej* à Toulon. Ce cap illustre la croissance progressive de l'association et la confiance renouvelée de ses partenaires au fil des années. Il témoigne aussi de sa capacité à essaimer son modèle sur des territoires différents, en s'adaptant aux contextes locaux et aux attentes des jeunes.

Parmi les projets emblématiques figure la future résidence *Labo, La Fabrique du Lien*, qui ouvrira en 2028 à Saint-Ouen. Pensée comme un lieu d'innovation, elle ambitionne d'expérimenter de nouvelles formes d'espaces partagés et des services adaptés à l'évolution des parcours étudiants. En étroite collaboration avec l'architecte, le projet affiche une ambition environnementale forte : matériaux biosourcés pour réduire l'empreinte carbone, briques durables favorisant l'inertie thermique et la pérennité constructive, performance énergétique et sobriété des usages.

Chaque logement disposera d'un espace extérieur, conçu comme un prolongement du lieu de vie et un facteur de bien-être, de lumière naturelle et de lien avec le paysage urbain. Un jardin en toiture viendra compléter l'ensemble, avec un espace partagé végétalisé, propice aux échanges et à la biodiversité en cœur de ville. La conception des espaces communs recherche enfin un équilibre entre générosité et fonctionnalité : un grand

hall d'entrée ouvert et accueillant a été imaginé, tandis qu'un travail mené avec les services postaux permettra d'optimiser le dimensionnement des boîtes aux lettres, souvent très encombrantes, afin de préserver la fluidité des circulations.

Une stratégie tournée vers l'avenir

Face à la tension croissante sur le logement des jeunes et aux attentes accrues en matière de qualité de vie, *Arpej* poursuit une stratégie fondée sur trois axes : le développement de nouvelles capacités d'accueil, l'innovation sociale et l'ancrage territorial. L'association intègre pleinement les enjeux environnementaux dans ses projets,

en veillant à la performance des bâtiments et à la durabilité des solutions mises en œuvre.

À travers son développement, ses projets emblématiques et son engagement quotidien aux côtés des territoires, *Arpej* réaffirme une conviction simple : loger les étudiants et les jeunes, c'est investir dans l'avenir. En franchissant le cap de la 100^e résidence et en ouvrant *La Fabrique du Lien*, l'association poursuit une aventure fondée sur la confiance, l'innovation et l'utilité sociale. ■

Contact : sandra.franzoni@arpej.fr



L'expérience étudiante à la une !

L'expérience étudiante est au cœur du modèle de l'enseignement supérieur. En 2024 le cabinet HEADway Advisory a donc créé un salon B to B à destination des professionnels de l'enseignement supérieur : [le Salon de l'Expérience étudiante](#). Nous avons interviewé son créateur, et directeur du cabinet, Olivier Rollot.



Olivier ROLLOT, créateur du cabinet HEADway Advisory

Présentez-nous en quelques mots le Salon de l'expérience étudiante.

Le Salon de l'expérience étudiante a été créé en 2024 sur un constat : l'expérience étudiante est devenue quasiment aussi importante que la pédagogie dans l'enseignement supérieur. Une expérience étudiante qu'on peut résumer ainsi : c'est tout ce qui se passe en dehors de la salle de cours. C'est-à-dire aussi bien l'accueil que la restauration, la facilité à se rendre et à déplacer sur les campus, l'ergo-

nomie des espaces de travail, les relations avec l'administration, les associations étudiantes, le sport et la santé, etc. Un enjeu particulièrement important pour les étudiants internationaux, qui ont souvent du mal à s'intégrer dans les campus et qui demandent une attention toute particulière. Le Salon de l'expérience étudiante est là pour réunir toutes ces problématiques sur un même lieu pendant deux jours et aller à la rencontre des professionnels de l'enseignement supérieur en charge de ces sujets dans les établissements.

L'expérience étudiante vous semble-t-il un élément différenciant pour les établissements ?

Les enseignements se sont beaucoup standardisés ces dernières années sous l'effet des accréditations et des classement internationaux. Qu'est-ce qui fait la différence aujourd'hui sinon cette expérience étudiante qui se traduit chaque jour, dans chaque lieu, dans chacun des moments qui façonnent des souvenirs. Dans un contexte où les étudiants passent de moins en moins de temps dans leur établissement - stages, séjours à l'étranger, apprentis-

sage, distanciel - il faut que cette expérience les marque à vie. Il faut qu'ils soient les meilleurs ambassadeurs de leur établissement. En France et encore plus à l'international !

Que viennent chercher les exposants dans ce nouveau salon ?

Plus de 70 exposants seront présents pour présenter leurs solutions tels Bouygues Bâtiment France, Caisse d'Épargne, Epson, Jobteaser, Linkcity, Logifac, Picard Surgelés, Pronote Campus, Smerra, Zoom... En entendant leurs noms vous voyez que leurs préoccupations sont larges. Elles vont du financement des études au logement en passant par la restauration, la vidéo, les solutions informatiques. Nous recevons également des fabricants de machines à laver pour les résidences étudiantes ou de matériel de sport. Tout ce qui concourt à l'expérience étudiante réuni sur un seul salon alors que, jusque-là, ces thématiques étaient traitées sur des salons spécialisés par sujet. Sans solutions propres à l'enseignement supérieur. Le Salon de l'expérience étudiante a pour mission de les réunir tous. ■



SEE
SALON DE
L'EXPÉRIENCE
ÉTUDIANTE
25 & 26 MARS 2026
Cité des sciences et
de l'industrie - Paris

Le Salon de l'expérience étudiante se tiendra les 25 et 26 mars 2026 à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris. [Les inscriptions, gratuites pour les visiteurs professionnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, sont désormais ouvertes sur le site dédié.](#)

Smerra : soutenir l'engagement et la santé des étudiants

Entre son appel à projets national [L'Agitateur](#) et son challenge culinaire, la [Smerra](#) et sa Fondation mettent en lumière des initiatives étudiantes engagées et agissent concrètement sur les déterminants de la santé et de la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur.



Dans le cadre de son engagement en faveur de la vie étudiante, la Smerra a récemment mis en lumière deux initiatives complémentaires : la finale nationale de l'appel à projets *L'Agitateur*, porté par la *Fondation Smerra*, et l'édition 2025 de son *Challenge de Cuisine Étudiant*. Deux dispositifs différents, mais une même ambition : soutenir les étudiants dans leurs initiatives et agir concrètement sur les déterminants de leur santé et de leur réussite.

[L'Agitateur 2026 : révéler et accompagner les engagements étudiants](#)

Il y a quelques jours, la *Fondation Smerra* a récompensé trois projets lors de la 8^e édition nationale de son appel à projets *L'Agitateur*, destiné à soutenir les initiatives améliorant la vie étudiante.

À travers ce dispositif, la Fondation agit comme un révélateur des grandes dynamiques étudiantes. Les projets finalistes de la promotion 2026 traduisent des tendances claires : prévention aux enjeux de santé publique à travers des formats pédagogiques innovants ; sensibilisation aux réalités du handicap (notamment les handicaps visibles) dans l'enseignement supérieur ; et engagement éco-responsable fondé sur des actions collectives concrètes.

Après plusieurs semaines d'accompagnement, un *bootcamp* organisé à Lyon et deux semaines de votes, les finalistes ont présenté leur projet devant un jury composé de personnalités issues des mondes académique, étudiant, associatif et professionnel : Sophie Commereuc (DG de *Clermont Auvergne INP* et présidente de la commission «grandes écoles et territoires» de

la *CGE*) ; Alexandra Plonka (maîtresse de conférences à l'*Université Côte d'Azur* et lauréate régionale 2021 de «*ma thèse en 180 secondes*») ; Jérôme Schmider (architecte, directeur créatif de *MH3 Design*) Julie Simon (vice-présidente étudiante *Smerra*) et Justine Crabouillet (administratrice *Fondation Smerra* et présidente du jury).

Cette étape finale constitue un temps fort, à la fois de valorisation et de confrontation des idées, où les porteurs de projets doivent préciser leur impact, leur faisabilité et leur capacité à essaimer sur d'autres territoires. À l'issue de la cérémonie, trois lauréats ont été distingués, chacun recevant une dotation de 3 000 euros, tandis qu'un prix «*coup de cœur*» du jury de 500 euros était attribué à un projet non finaliste.

Dans la catégorie « *Agir pour une société plus solidaire* », l'association *TC Cleaner*, basée à Bordeaux, a été récompensée pour son projet visant à transformer la sensibilisation écologique en actions collectives concrètes, en combinant pédagogie, mobilisation citoyenne et opérations de terrain afin d'ancrer durablement des réflexes éco-responsables chez les étudiants.

Dans la catégorie « *Agir pour l'avenir des étudiants* », le projet *HANDE-CAP*, porté par le *Bureau National des Étudiants Ingénieurs (BNEI)* à Rennes, a été distingué. Ce serious game propose une approche pédagogique et immersive pour sensibiliser étudiants et établissements aux réalités du handicap, améliorer la connaissance des



dispositifs d'accompagnement et favoriser l'égalité des chances.

Dans la catégorie « **Agir pour l'amélioration de la santé** », l'association sportive *CESI Lyon* a été récompensée pour son projet *Équilibre*, un pôle de sensibilisation globale mêlant conférences, ateliers interactifs et formations aux premiers secours. Partant du constat que l'équilibre de vie et la prévention restent insuffisamment abordés sur les campus, l'association entend renforcer la capacité d'action des étudiants face aux situations d'urgence et aux enjeux de santé publique.

Le prix coup de cœur a été remis à l'association *SAIN*, à Clermont-Ferrand, pour son projet de *Service d'Aide Intelligent Numérique*. Face au stress que représentent les démarches administratives pour les étudiants internationaux, l'outil vise à simplifier et centraliser l'accès aux informations liées au visa, au logement, aux droits sociaux ou à l'assurance maladie, afin de favoriser une intégration plus sereine.

La *Fondation Smerra* annoncera dans un prochain numéro d'*Universités et*

Territoires les dates de l'édition 2027. L'ensemble des projets portés par la promotion 2026 reste accessible sur son site [LIEN : <https://cutt.ly/itErZrzo>], et la finale, diffusée en direct, peut être revue en replay [LIEN : <https://cutt.ly/ZtErZZ9j>].

Le Challenge de Cuisine Étudiant : agir sur l'alimentation, déterminant majeur de la santé

Dans un autre registre, mais avec la même logique de prévention, la *Smerra* organise depuis plusieurs années

un *Challenge de Cuisine Étudiant* en faveur d'une alimentation saine et accessible.

Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie globale de prévention santé et de soutien à la vie étudiante. L'entrée dans l'enseignement supérieur constitue un passage critique, marqué par l'autonomie, la décohabitation, la gestion du budget et la réorganisation des rythmes quotidiens. Dans ce contexte, l'alimentation devient un enjeu central.

Entre contraintes financières, manque de temps, équipements limités dans



les logements et méconnaissance des repères nutritionnels, de nombreux étudiants développent des pratiques alimentaires inadaptées, parfois à risque à court ou long terme. Ces réalités peuvent être accentuées pour les jeunes vivant dans des territoires éloignés des grandes villes universitaires.

Le *Challenge de Cuisine Étudiant* propose ainsi un dispositif d'engagement et de valorisation autour d'une alimentation saine, accessible et adaptée aux conditions de vie étudiantes. Il se déroule en deux temps : d'abord un appel à participation invitant les étudiants à proposer un plat pour deux personnes respectant un budget maximal de 10 euros, l'équilibre alimentaire et la saisonnalité des produits. Sur la base d'une photo, de la recette et du détail budgétaire, un jury sélectionne quatre finalistes.

La finale nationale se déroule ensuite à Paris - le samedi 7 mars cette année. Les étudiants sélectionnés y réalisent un plat et un dessert en un temps défini, avec un panier d'ingrédients imposés, face à un jury composé de chefs cuisiniers, de professionnels intervenant auprès des étudiants et d'amateurs de cuisine.

Pour l'édition 2025/2026, la Smerra s'est associée à Willzer Foodz, chef influenceur (530 000 abonnés) spécialisé dans les recettes à petit budget adaptées aux contraintes étudiantes, et auteur du livre *T'as pas d'thunes, t'as pas d'temps, t'as pas d'four* (Larousse, 2025). Il sera présent lors de la finale pour encourager les participants et partager ses conseils. Les résultats et les coulisses de la finale seront relayés sur les réseaux sociaux de la Smerra.

Une même logique d'accompagnement

Qu'il s'agisse de soutenir des projets portés par des associations étudiantes engagées ou d'encourager des pratiques alimentaires plus équilibrées, la Smerra et sa Fondation inscrivent leurs actions dans une même perspective :

valoriser la capacité d'initiative des étudiants, soutenir leur pouvoir d'agir et contribuer concrètement à l'amélioration de leurs conditions de vie.

À travers *L'Agitateur* comme le *Challenge de Cuisine Étudiant*, c'est bien

une vision globale de la vie étudiante qui se dessine, articulant prévention, engagement collectif et accompagnement des transitions propres à cette période charnière. ■



Un travail continu **et collaboratif**

A l'occasion du dernier comité de pilotage de l'Observatoire Amiénois du logement étudiant (OALE), ont été présentés les dernières publications et rappelé les résultats de l'enquête sur les conditions de vie étudiante menée pendant l'année 24-25. U&T en profite pour poser 3 questions à l'OALE

Pouvez-vous rappeler la démarche de cet observatoire, les partenaires et son objectif pour la collectivité et son agence d'Urbanisme ?

L'OALE, copiloté par Amiens Métropole et l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA), s'inscrit dans une dynamique nationale visant à mieux appréhender les enjeux liés au logement des étudiants. Labellisé en janvier 2019, il fait partie des quatre premiers Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant (OTLE) créés en France. Ces observatoires, au nombre de 35 aujourd'hui, couvrent des échelles variées, allant des agglomérations aux régions, et ont pour vocation d'accompagner les collectivités locales et les acteurs de l'enseignement supérieur dans la compréhension des spécificités territoriales du logement étudiant.

La coordination nationale des OTE est assurée par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), qui pilotent la consolidation des données et des indicateurs. Au niveau local, l'OALE s'appuie sur l'engagement des acteurs du logement et de l'enseignement supérieur, qui participent activement à sa

gouvernance. Cette collaboration permet de garantir la pertinence des analyses et des préconisations formulées. Les objectifs de l'OALE sont multiples et visent à :

- Comprendre les besoins et les dynamiques amiénoises en matière de logement étudiant.
- Fournir des données pour orienter les décisions en matière d'habitat, notamment dans le PLH d'Amiens métropole.
- S'assurer que les besoins des étudiants soient pris en compte dans les projets urbains et les politiques de logement d'Amiens Métropole.
- Créer un espace de dialogue entre les acteurs locaux (collectivités, bailleurs, établissements d'enseignement, etc.).
- Permettre une vision prospective pour anticiper les évolutions démographiques et les besoins futurs.

En complément de l'OALE, l'ADUGA a copiloté, avec le CURAPP-ESS*, laboratoire de l'Université de Picardie Jules Verne, l'Enquête sur les Conditions de

Vie des Étudiants (ECVE, 2024-2025), qui a notamment éclairé les réalités du parc de logements privés diffus.

*Centre Universitaire de Recherches sur l'Action Publique et le Politique - Épistémologie & Sciences Sociales

Les derniers travaux ont été plutôt consacrés aux logements privés et diffus des étudiants. Ce mode de logement des étudiants a-t-il un impact sur le marché locatif local ? Suffit-il à absorber la demande ? Quel équilibre rechercher avec la production de résidences ?

Presque 60% des étudiants logeant dans l'unité urbaine d'Amiens occupent un logement locatif du parc privé diffus, soit 14 000 étudiants. Cette concentration exerce une pression structurelle sur le marché locatif amiénois, surtout dans les quartiers centraux (Saint-Honoré, Centre-Ville, Saint-Leu, Henriville, Saint-Pierre), où 65% des étudiants locataires y vivent. Résultat : les loyers y sont tirés vers le haut, réduisant l'offre disponible pour d'autres ménages (jeunes actifs, familles modestes). Par ailleurs, le turnover saisonnier (rentrées, stages, départs estivaux) crée des périodes de vacance locative, complexes à



gérer par les propriétaires à certaines périodes de l'année.

Si ce parc privé propose des solutions flexibles et variées (studios, colocations, chambres chez l'habitant), adaptées aux budgets étudiants, il ne couvre qu'une partie de la demande. L'offre de résidences dédiées a connu une croissance fulgurante (de 224 places en résidences services privées en 2015 à 1660 places en 2025), répondant en partie à cette tension, mais demeure accessible aux étudiants ayant des moyens financiers plus importants (entre 500 et 700€ CC le studio).

Ces nouvelles résidences, neuves avec une offre de services haut-de-gamme, affichent des taux annuels de remplissage proches de 90% – à condition d'être localisées à proximité immédiate des établissements d'enseignement supérieur. Leur succès a contribué à vider certaines «piaules» étudiantes, ces logements divisés dans des maisons traditionnelles amiénoises, non isolés et peu chers. La mise en place du permis de diviser par Amiens Métropole a par ailleurs limité les projets de découpage, réduisant l'offre de logements très bas de gamme. À l'inverse, les résidences universitaires d'État gérées par le CROUS, proposant les loyers les plus accessibles (278€ CC la chambre et 366€ CC le T1), maintiennent des taux d'occupation supé-

rieurs à 90%, confirmant une demande forte pour des solutions abordables. Cependant, cette dynamique pourrait être tempérée à moyen terme par la baisse démographique en Picardie : avec 7 000 naissances de moins par an en 2024 par rapport à 2010 (-28%). Une diminution progressive du nombre d'étudiants est anticipée, invitant Amiens Métropole à une adaptation mesurée de l'offre future en conditionnant les projets de résidences services étudiantes au besoin de développement d'une formation existante, ou à l'arrivée d'une nouvelle formation sur le territoire métropolitain.

Les dernières enquêtes nationales montrent que la résidence étudiante n'est plus un endroit où l'on vient dormir, mais est devenu un réel lieu de vie. Cette constatation peut-elle orienter les futures décisions dans la programmation de résidences ? Dans la qualité nécessaire des résidences, leur géographie ? Dans le choix des acteurs ? Et avez-vous les moyens d'évaluer la qualité des projets ?

L'Enquête sur les Conditions de Vie des Étudiants (ECVE3, 2024-2025) révèle une différence marquée dans les critères de choix du logement entre les étudiants. Ceux hébergés en parc dédié (Crous et résidences services) accordent une importance particulière aux rencontres étudiantes, l'accessi-

bilité au logement, la sécurité et les équipements du logement tandis que ceux du parc privé diffus restent davantage sensibles au stationnement et aux contraintes budgétaires.

Pour répondre à ces attentes, les futures résidences doivent intégrer :

- Des espaces partagés (salles de coworking, lieux de convivialité) et des services mutualisés (laverie, espaces sportifs), tout en maintenant des loyers accessibles.
- Une localisation stratégique, à proximité des campus et des transports, pour faciliter la mobilité quotidienne.

Une piste de réflexion supplémentaire pourrait être le développement de partenariats santé dans les résidences, car 42 % des étudiants déclarent souffrir de troubles anxieux ou dépressifs (ECVE3).

Pour y parvenir, une collaboration public-privé est essentielle, associant collectivités, investisseurs responsables et étudiants. En résumé, les résidences de demain doivent être des espaces de vie complets, alliant bien-être, accessibilité et viabilité. ■

Contact OALE : ADUGA - Clément Ciszek - www.aduga.org



Ouverture d'une antenne *Nightline* sur l'académie Aix-Marseille

[Nightline France](#) ouvre un nouveau plateau d'écoute à destination des étudiants du territoire de l'académie Aix-Marseille. Soutenu par l'[Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et la [Fondation de France](#), ce dispositif vise à renforcer l'offre locale de soutien psychologique en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires locaux.



Accessible tous les soirs de 21h à 2h30, le plateau d'écoute propose un espace d'écoute gratuit, confidentiel et anonyme permettant aux étudiants d'Aix-Marseille de trouver une oreille attentive, dans une approche complémentaire aux ressources existantes.

Un dispositif d'aide par les pairs porté par l'engagement des étudiants

Au cœur du modèle *Nightline*, le pair-à-pair étudiant favorise la libération de la parole et contribue à lutter contre l'isolement. Des bénévoles formés à

l'écoute active, à la prévention et à l'orientation assurent les permanences à des horaires où les ressources sont limitées. Une prochaine session de formation se tiendra à Marseille les week-ends du 4-5 avril et 11-12 avril. D'une durée de 32 heures en présentiel, la formation repose sur un processus de recrutement strict, des tests du référentiel *Qualiopi* et est complétée par un accompagnement assuré par des psychologues professionnels.

Une action ancrée dans les territoires et soutenue localement

Le soutien de l'ARS PACA et de la *Fondation de France* permet d'inscrire ce projet dans une dynamique territoriale cohérente, en complémentarité avec les politiques publiques portées par les universités et les collectivités. Ce partenariat renforce la capacité de *Nightline* à déployer des dispositifs adaptés aux besoins locaux, au plus près des lieux de vie étudiante.

Prévenir, sensibiliser et agir sur le territoire d'Aix-Marseille

Au-delà de la ligne d'écoute, *Nightline Aix-Marseille* développe des actions de prévention/sensibilisation en lien avec les universités et les structures partenaires. Depuis son déploiement, l'antenne a mené 18 actions de





proximité, dont 8 *Fresques de la Santé Mentale®* organisées dans la région. Cet atelier participatif permet aux jeunes de mieux comprendre les enjeux de santé mentale et de favoriser une culture commune de prévention.

Un levier pour les universités et les collectivités

Avec l'ouverture de cette antenne articulante écoute, engagement

étudiant et prévention, *Nightline France* développe une approche globale de la santé mentale, pensée au plus près des réalités locales. Cette dynamique se poursuit ailleurs, avec la conclusion récente d'un partenariat avec l'*Université Paris 8* afin de couvrir l'académie de Créteil. ■

ALLÔ, NIGHTLINE?

